



EDITO

Après quatre années et demie d'activité soutenue, l'économie mondiale a plongé dans une profonde récession au cours du second semestre 2008. Le premier semestre 2009 aura été en tous points le cœur de la crise, conjuguant une baisse considérable de l'activité et un déstockage sans précédent à tous les stades des chaînes industrielles.

C'est ainsi que la consommation apparente d'acier a chuté de 50 % au cours de ce premier semestre. La reprise technique constatée après les congés d'été, suivie du redémarrage d'outils industriels, corrige quelque peu le constat : la production annuelle française d'acier brut recule de 28 % en 2009.

Les données économiques des premiers mois de l'année 2010 montreront une évolution positive ; le choix de la référence pourra cependant nuancer l'analyse.

Plus encore que les autres années, les objectifs pour 2010 sont impératifs : poursuivre l'engagement environnemental tout en préservant la compétitivité, gérer la volatilité des coûts des matières premières, être innovant.

Enfin, il y aura un intérêt certain à observer la fantastique montée en puissance de l'économie chinoise.

La FFA vous présente ses meilleurs vœux pour 2010.

Bernard CRETON, Délégué Général

SOMMAIRE

- > **Environnement économique et demande d'acier**
 - p 2 Le marché de l'acier en Europe Perspectives 2010
- > **Données statistiques**
 - p 2 Données
 - p 3 Graphiques
- > **Normalisation**
 - p 4 Le BN Acier face aux changements apportés aux systèmes européen et français de normalisation
- > **Environnement et développement durable**
 - p 4 Les « Grenelles »
L'après Copenhague
REACH
Les déchets
- > **Distribution**
 - p 6 Situation des aciers carbone à fin décembre 2009
Situation des aciers spéciaux à fin décembre 2009

ZOOM

La production mondiale d'acier brut, diminuée de la production chinoise, (631 millions de tonnes) a reculé, en 2009, de 21,5 % par rapport à l'année précédente, soit un niveau comparable à celui observé en 1994. La crise a affecté sensiblement plus la production nord-américaine que celle de l'Union européenne ; l'écart s'explique par les replis plus importants des secteurs automobile et bâtiment en Amérique du nord. La production de la Chine a augmenté pour sa part de 13,5 % en 2009 et représente dorénavant 47 % de la production mondiale.

Lire la suite page 2 et 3

- > **Transports**
 - p 6 Le WAGON isolé : épisode en cours
- > **Manifestations**
 - p 7 Déjeuner Steel Business Briefing
- > **Brèves**
 - p 8 Fret ferroviaire
FFA
WSA
SNPPA

Environnement économique et demande d'acier

Le marché de l'acier en Europe Tendances fin 2009 et perspectives 2010

La sortie de la récession s'est confirmée dans la plupart des zones économiques et en Europe de manière synchronisée comme l'avait été l'entrée en récession. Cependant, l'ampleur de cette reprise reste modérée en l'absence des conditions pour une véritable reprise économique. Les économies sont entrées dans une phase de convalescence préalable à une future phase haussière du cycle de l'investissement. En effet, les coupes dans les dépenses d'investissement et la chute du niveau des stocks avaient précipité l'économie mondiale dans la récession sur fond de crise bancaire. L'arrêt progressif du déstockage au printemps et l'effet des plans de soutien de l'activité ont favorisé une reprise technique des économies européennes. La faiblesse du taux d'utilisation des capacités de production dans l'industrie européenne plaide pour un report des dépenses d'investissements des entreprises. La poursuite de la hausse du taux de chômage, cette année, pèsera sur la consommation des ménages, ce qui fragilisera la croissance.

Après une chute du PIB de 4 % l'année dernière, la croissance économique européenne serait limitée à 1,5 % cette année.

L'activité des secteurs utilisateurs d'acier en Europe a sensiblement rebondi dans son ensemble dès le second trimestre avant de se stabiliser à un niveau inférieur de 20 % à celui de 2007 ; ce redressement a surtout été tiré par le secteur automobile du fait notamment des primes pour l'achat de voitures particulières neuves. Le retrait de l'activité économique a conduit à un effondrement du marché des véhicules utilitaires légers

et des poids lourds. La crise aura été sévère pour ce secteur dont la chute de la production devrait avoisiner 30 % en 2009, pour la totalité du secteur automobile (producteurs et équipementiers). Les perspectives pour 2010 restent incertaines dans un environnement de fin de primes sur plusieurs marchés et de ménages peu enclins à dépenser dans un contexte de taux de chômage élevé. L'activité de la construction mécanique restera bridée par l'absence d'investissements en Europe mais également dans la plupart des pays développés, limitant une reprise du secteur par les exportations. Avec un décalage par rapport aux autres secteurs consommateurs d'acier, la construction non résidentielle pâtira également du manque d'investissements. Ainsi, la chute des autorisations de construire des bâtiments industriels, commerciaux et de bureaux en 2009 se traduira sur l'activité du secteur en 2010. Le secteur résidentiel baisserait à nouveau tandis que celui de la rénovation se maintiendrait. La production des secteurs consommateurs d'acier progresserait modestement cette année ; cette progression serait plutôt une reprise technique, après l'effondrement enregistré en 2009, qu'un réel redémarrage de l'activité.

La consommation réelle d'acier en Europe devrait se stabiliser cette année, voire sensiblement progresser, après une chute de 25 % en 2009.

Les stocks dans le négoce et les clients finaux sont à des niveaux bas et ne pèseront pas sur la demande au cours des prochains mois. La consommation apparente d'acier serait en hausse de 14 % à 15 %, cette année, après une chute proche de 35 % en 2009.

Données statistiques

Synthèse des données statistiques « acier »

Le détail des ces statistiques est disponible sur le site web FFA rubrique informations - statistiques de l'acier

Commerce extérieur français

Source : EUROSTAT

(en kt par mois)	Année 2008	Janvier à Novembre 2008	2009	Variation 2009/2008
Exportations	1 264	1 395	846	-39,4%
Importations	1 206	1 379	781	-43,4%
Solde	58	16	65	306,3%

Indice des prix de l'acier sur le marché français

	Année 2008	Janvier à Décembre 2008	2009	Variation 2009/2008
Aciers non alliés	130,7	130,7	108,5	-17,0%
Aciers alliés	130,4	130,4	112,6	-13,7%
Ensemble	130,7	130,7	109,3	-16,4%

Source : INSEE

Prix des matières premières

	Année 2008	Janvier à Décembre 2008	2009	Variation 2009/2008
Ferrailles E8	453	453	239	-47,2%
Nickel LME cash	21 104	21 104	14 649	-30,6%
Charge-chrome	3 978	3 978	2 026	-49,1%
Ferromolybdène	69 370	69 370	27 732	-60,0%
Etain	18 447	18 447	13 360	-27,6%
Ferromanganèse	2 662	2 662	1 262	-52,6%
Zinc LME 3 mois midi	1 897	1 897	1 681	-11,4%

Sources : LME, FFA et presse spécialisée

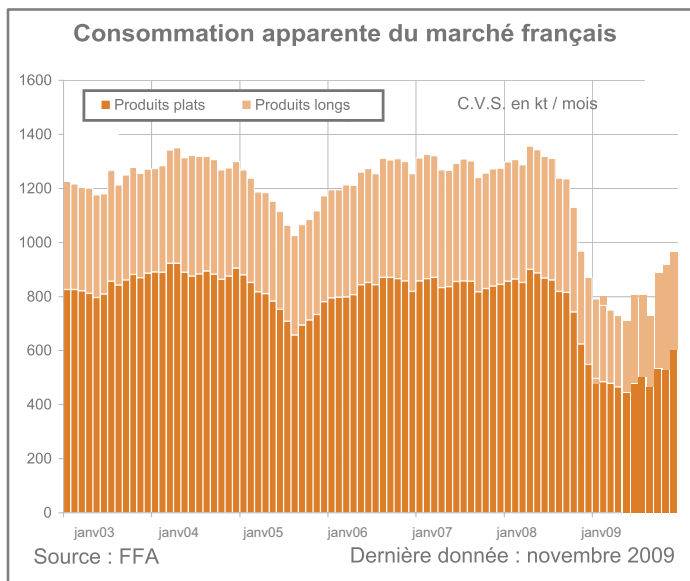
Production d'acier brut

(en kt par mois)	Année		Variation 2009/2008
	2008	2009	
Union européenne à 27	16 500	11 595	-29,7%
dont UE à 15 pays	13 972	9 808	-29,8%
dont France	1 490	1 070	-28,2%
filière "fonte"	889	640	-28,0%
filière "électrique"	601	430	-28,5%
Autres pays du monde	92 182	88 335	-4,2%
Total "Monde"	108 682	99 930	-8,1%
Total "Monde" hors Chine	66 989	52 610	-21,5%

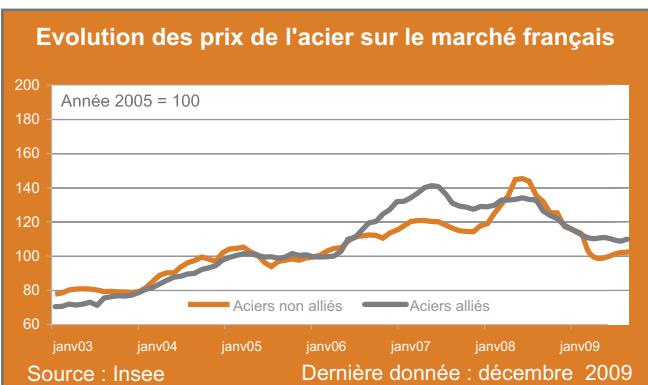
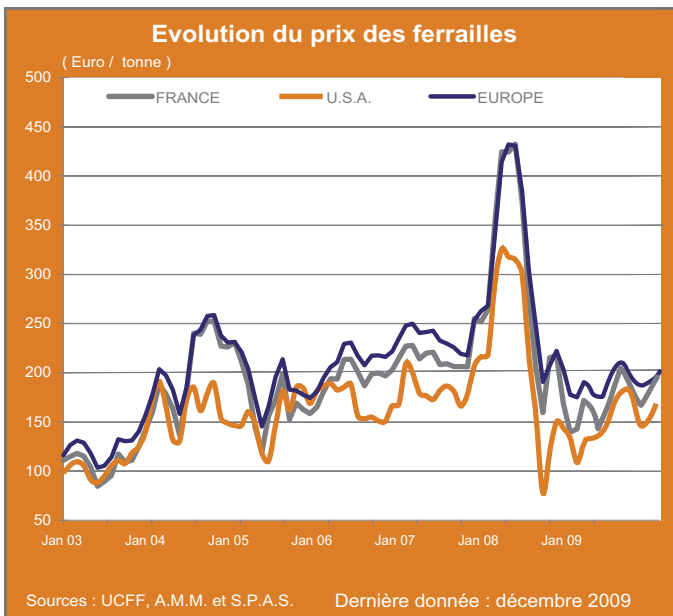
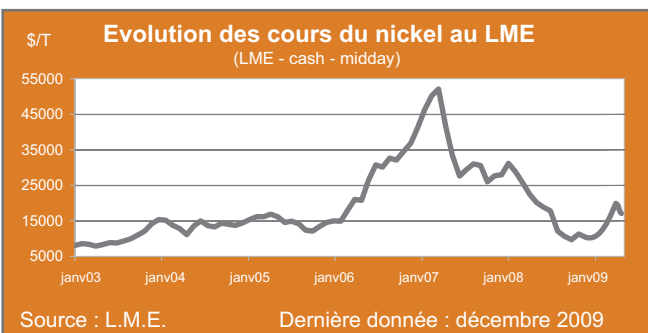
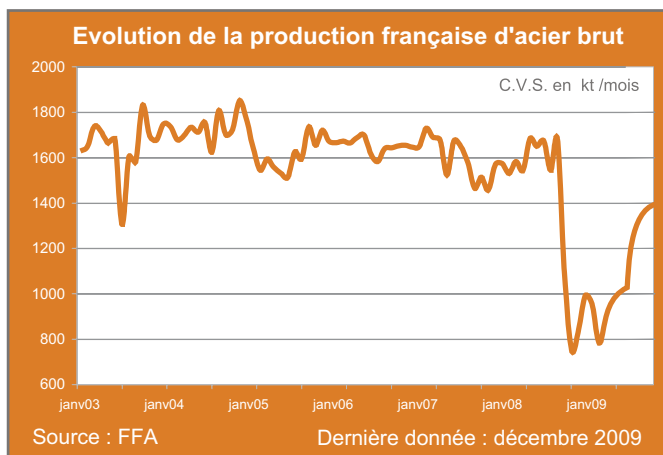
TOP 20 - Année 2009

	Rang	2008	2009	2009/2008
Chine	1	41 693	47 320	13,5%
Japon	2	9 895	7 295	-28,3%
Russie	3	5 709	4 995	-12,5%
U.S.A.	4	7 613	4 845	-36,4%
Inde	5	4 590	4 717	2,8%
Corée du Sud	6	4 469	4 050	-9,4%
Allemagne	7	3 819	2 723	-28,7%
Ukraine	8	3 107	2 480	-20,2%
Brésil	9	2 810	2 209	-21,4%
Turquie	10	2 234	2 109	-5,6%
Italie	11	2 549	1 645	-35,5%
Taiwan	12	1 657	1 312	-20,8%
Espagne	13	1 553	1 192	-23,3%
Mexique	14	1 436	1 181	-17,7%
France	15	1 490	1 070	-28,2%
Iran	16	830	906	9,1%
Royaume-Uni	17	1 127	840	-25,4%
Canada	18	1 237	747	-39,6%
Afrique du Sud	19	689	624	-9,5%
Pologne	20	811	601	-25,9%

Source : World Steel Association



Graphiques



Normalisation

Le BN Acier face aux changements apportés aux systèmes européen et français de normalisation

La nouvelle structure de l'ECISS (comité européen de normalisation du fer et de l'acier), telle que décrite dans le n° 4 d'ActuAcier, vient d'être effectivement mise en place, en ce début d'année 2010.

Par suite, le Bureau de Normalisation de l'Acier (BN Acier) va revoir complètement l'organisation des commissions françaises de normalisation qu'il gère, et mettre en place une structure miroir aux comités techniques (TC) de l'ECISS constituée d'un ensemble de quatorze commissions à comparer aux douze TC ECISS.

Deux de ces douze TC donneront lieu à deux commissions françaises au lieu d'une, du fait des expertises variées auxquelles ils correspondent ; dans le domaine des essais (ECISS/TC 101), une distinction sera faite entre les essais mécaniques et les essais physico-chimiques ; pour les aciers destinés aux structures en béton (ECISS/TC 104), deux commissions françaises seront maintenues :

l'une pour les aciers pour béton armé, l'autre pour les aciers de précontrainte.

Au plan français, les nouveaux statuts et règlement intérieur d'AFNOR dont la révision s'avérait nécessaire du fait de la publication du décret n° 2009-967 relatif à la normalisation (voir n° 5 d'ActuAcier), ont été approuvés par l'Assemblée Générale d'AFNOR, le 10 décembre dernier.

Par ailleurs, suite à l'audition des Bureaux de Normalisation (BN) par le SQUALPI (service du ministère en charge de l'industrie), durant le quatrième trimestre 2009, le Délégué Interministériel aux Normes (DIN) a décidé de délivrer des agréments provisoires à l'ensemble des BN existants. Les décisions d'agrément provisoire seront signées par le DIN courant janvier 2010 avec effet rétroactif au 1er janvier ; elles tiendront compte des exigences et recommandations figurant dans les comptes rendus d'audition. Par ailleurs, une convention, dont la version-type est en cours d'élaboration, devrait être signée entre AFNOR et le BN Acier pour fixer l'étendue de la délégation accordée au BN Acier pour les travaux de normalisation relevant de son domaine de compétence.

Développement durable

L'année 2009 a été marquée par une intense activité réglementaire dans tous les domaines.

En France, la méthode de préparation des décisions « à la Grenelle » se décline désormais systématiquement et va gagner les discussions aux niveaux régionaux et locaux. La FFA a beaucoup participé à ces travaux dont certains engagent des enjeux considérables pour nos activités.

Les « Grenelles »

Au Grenelle initial se sont succédés le Grenelle de la mer, la table ronde sur les risques industriels et le débat sur les nanotechnologies.

La loi d'orientation dite « Grenelle 1 » a été votée ; en outre, certaines dispositions comme la fiscalité ont été d'ores et déjà entérinées dans la loi de finance 2010.

La loi de programmation, dite « Grenelle 2 », sera examinée en 2010 après les élections régionales. On a moins parlé de la table ronde sur les risques industriels, alors qu'elle est porteuse de profondes modifications dans les domaines de la responsabilité environnementale et des mécanismes de concertation destinés au classement des activités industrielles. Ses conclusions seront elles aussi entérinées dans de multiples textes, dont la loi « Grenelle 2 ».

Ces travaux consomment des ressources considérables tant des autorités que des industriels. A terme, il faudra faire un bilan des bénéfices indéniables obtenus aussi bien en matière de dialogue sociéto-environnemental qu'en matière de débauche d'énergie, nécessaires à de bonnes discussions.

Pour la sidérurgie, le bilan sera positif si les entreprises du secteur saisissent les opportunités

offertes par ces programmes, notamment en valorisant les atouts de l'acier - matériau démontable, réparable, durable, recyclable - et en proposant des solutions aux problèmes énergétiques mis en exergue tels que composants « solaires », modules à isolation renforcée, aciers à haute résistance...

Les grands sujets

L'après Copenhague

Il est clair qu'après l'échec de Copenhague, et notamment la déroute européenne - l'accord final ayant été conclu sans elle - il faut espérer que les institutions européennes réfléchiront à la pertinence de la stratégie adoptée en interne comme en externe. Plus précisément, nous devons être vigilants quant aux modalités d'application de la Directive sur les permis d'émission. Les discussions en cours sur la manière d'attribuer les quotas, partiellement aux enchères et partiellement gratuitement, sont d'une importance capitale. Nous souhaiterions bien sûr que des mesures compensatrices aux frontières puissent être adoptées, lesquelles, bien que déjà problématiques avant Copenhague, sont encore plus incertaines aujourd'hui.

Rappelons que la sidérurgie européenne est en pointe en matière de recherche de technologies en rupture pour diminuer ses émissions de CO₂. Il faut éviter à tout prix qu'elle paye deux fois pour la recherche et développement d'une part, et pour les quotas d'autre part.

La vigilance est également de mise sur les prix de l'électricité, c'est à dire la libéralisation du marché et l'alignement sur les prix européens les plus élevés, le surcoût dû aux prix de rachats des énergies renouvelables imposés aux producteurs et le coût d'achat des quotas qui peuvent entraîner des dérives significatives.

Enfin, une décision du Conseil Constitutionnel en date du 29 décembre 2009 demande de revoir les exemptions de taxe carbone pour les secteurs soumis aux quotas, sous prétexte que ces quotas sont gratuits. Bien que les arguments du Conseil soient à l'évidence discutables, le gouvernement devra sans doute trouver un compromis pour se conformer à l'avis du Conseil sans trop pénaliser



Copyright inacio pires

les industries comme la nôtre. Une bataille difficile en perspective pour commencer l'année.

REACH

A moins d'un an du dépôt des premiers dossiers d'enregistrement, on commence à voir les effets pervers de ce règlement :

- Aucune visibilité juridique sur de nombreux points soumis à interprétation, en particulier sur le traitement dans REACH des matières recyclées.
- Activation de conflits de type commercial entre les parties prenantes : relations clients et fournisseurs, compétition entre producteurs, doubles jeux dans les stratégies d'enregistrement ou de substitution, etc.
- Délocalisation de fabrication de produits finis nécessitant des substances soumises à autorisation, entraînant ainsi la délocalisation des pollutions dans des zones où l'environnement et la santé sont moins contrôlés qu'en Europe.

Dès le début du processus d'autorisation, qui est en fait un processus de bannissement de certaines substances, la sidérurgie est touchée par diverses propositions : chromates (revêtements, chromage des cylindres de laminage), brais de goudrons (réfractaires, électrodes de fours) et fibres céramiques réfractaires (isolation des fours à haute température). Les sidérurgies française et européenne doivent, en parallèle à leurs efforts de remplacement des substances dangereuses, se battre pour obtenir des autorités une vision juridique et des délais d'adaptation aux évolutions compatibles avec les contraintes industrielles.

Les déchets

Au niveau européen, les travaux engagés par la récente Directive-cadre sur les déchets battent leur plein, en particulier ceux sur la problématique du passage du statut de déchet à celui de non déchet. Ce sujet est important pour la sidérurgie. En effet, alors que l'acier est massivement recyclé par les aciéristes

depuis plus de cent ans, sans aides financières, des interprétations de la Directive pourraient faire perdre à ces derniers leur statut de recycleurs. Il faudra absolument éviter cette situation qui altérerait notre image, mais pourrait aussi avoir des répercussions financières significatives.

L'interaction de ces travaux avec les interprétations de REACH devra être suivie également avec attention.

Distribution (Source : FFDM)

L'année 2009 aura été une « anno horribilis » tant pour l'évolution négative des prix que par la chute des volumes qui nous ramène plusieurs années en arrière.

Les activités de transformation (découpe non mécanique et refendage/cisaillage) ont été les plus touchées par la baisse d'activité de l'industrie, perdant entre un tiers et la moitié des volumes par rapport à l'année 2008. Les stocks sont actuellement tout à fait normaux, voire bas.



Copyright Oshchepkov Dmitry

Situation des aciers carbone à fin décembre 2009

En ce qui concerne le négoce, la baisse constatée sur les trois premiers trimestres s'est atténuée sur le quatrième trimestre 2009 comparé à un quatrième trimestre 2008 déjà très faible. C'est ainsi que les **produits longs** refluent de 18 %, les produits béton de 23 % et les **produits plats** de 34 %.

Les **tubes non éprouvés** enregistrent une baisse de 21 %, les **tubes éprouvés** de 7 % et les **tubes sans soudure** de 10 %. En ce qui concerne les activités de refendage/cisaillage un retrait de 33 % est constaté à fin décembre 2009. Quant à la découpe non mécanique, sa chute est légèrement supérieure, à 50 %.

Situation des aciers spéciaux à fin décembre 2009

Globalement, la baisse des volumes des aciers spéciaux est moins forte que celle des aciers carbone. Toutefois, les **produits plats inoxydables** sont en retrait de 17 % (9 % par rapport à 2007). Les **produits longs inoxydables** enregistrent des chutes de 22 % (23 % par rapport à 2007).

Pour les **tubes inoxydables**, on constate une perte de volume de 15 % (7 % par rapport à 2007).

La situation en ce début 2010 s'apparente à celle que l'on connaît depuis près de quinze mois, à savoir... l'incertitude sur la demande à venir. Une éclaircie grâce à la remontée des prix serait la bienvenue.

Transports

Le WAGON isolé : épisode en cours

La SNCF s'oriente de plus en plus vers une réduction de son activité wagon isolé, amenant leur nombre de 500 000 environ à quelque 190 000 fin 2010.

De ce fait, il existe une échéance laissant la possibilité aux chargeurs de s'adapter à cette réduction drastique en créant une nouvelle appellation pour une nouvelle régulation dénommée le multi-lots-multi-clients.



Georges Di Lallo,
Directeur des
Transports de la FFA

Il s'agit de reconstituer des trains là où existent :

- une rentabilité pour l'entreprise ferroviaire,
- des volumes représentatifs permettant l'existence du système, voire son accroissement.

Autrement dit, cette logique imparable marginalisera totalement le wagon isolé, rendant impossible l'organisation de flux rentables dont la qualité de service soit susceptible de répondre à l'attente des industriels.



Copyright Chaikovskiy Igor

Comment régler cette éternelle problématique ?

Tout d'abord, plusieurs éléments sont à prendre en considération :

- L'effet de crise :
Les volumes transportés s'effondrent et le transfert modal s'opère au profit du transport routier sous l'effet notamment des urgences.
- L'impact sur les entreprises ferroviaires :
On assiste à une restructuration du modèle de production par une concentration des opérations de triage remettant en cause, comme nous l'avons vu, le wagon isolé.

Sur le plan économique, les mesures prises sont difficilement attaquables. A l'avenir, le système ferroviaire risque de se concentrer sur les flux massifiés via les grands corridors européens avec le container pour seul marché en croissance.

Certaines parties du territoire sont donc vouées à une désertification ferroviaire.

- L'opérateur privé et le transport de proximité :
Depuis plus de sept ans (à l'époque à l'initiative de la FFA) le dossier des OFP (Opérateurs Ferroviaires de Proximité) n'a pas rencontré de succès. Finalement, c'est le 4 décembre 2009 que Dominique Bussereau a inauguré une première ligne au départ de La Rochelle (tractée par la SNCF !?). Il convient donc de rester prudent.

On ne peut considérer ce mode de transport envisageable que si la sous-région desservie génère une masse critique d'activité. Il faut également gérer au mieux la flotte de wagons en créant une relation harmonieuse avec un opérateur local qui ne veut ou ne peut investir dans ces wagons.

- Accès à l'infrastructure :
Il est nécessaire de renforcer la neutralité du gestionnaire d'infrastructure et de donner les moyens à l'autorité de régulation, prochainement mise en place, de créer une organisation concurrentielle rentable à l'intérieur du transport ferroviaire.

En conclusion, il est indispensable d'assurer une nouvelle couverture du réseau.

A force de répéter que le fret n'est pas rentable, on tuera le fret.

A suivre...

Manifestations

Steel Business Briefing, avec le soutien de la FFA, a organisé un déjeuner, mardi 15 décembre 2009 à Paris, au cours duquel de courts exposés ont été présentés sur les problèmes actuels affectant le marché européen de l'acier. Frédéric Boisse, responsable de la communication pour la FFA, a fait une présentation en anglais sur le marché français de l'acier et ses perspectives pour 2010.



Copyright Clara

AGENDA

Réunion des adhérents de la FFA

La prochaine réunion des adhérents de la FFA, prévue fin avril 2010, aura pour thème le « Grand Paris ».

Journée de l'acier

Dow Jones organise, le 18 mars 2010 à Paris, sa seconde journée de l'acier qui portera principalement sur les tendances et évolutions du secteur de l'acier, les stratégies des producteurs et des distributeurs ainsi que les situations des différents marchés.

Brèves

Dans le secteur du fret ferroviaire :

- Georges Di Lallo est intervenu, au titre de la FFA, au colloque d'Avenir Transports qui s'est tenu le 2 novembre 2009 au CNAM.

- Le 25 novembre 2009, la sidérurgie a rencontré François Gounon, président d'Eurotunnel, aux fins d'examiner avec lui les perspectives de relations futures avec ce nouvel opérateur ferroviaire qui vient de racheter les activités françaises de Veolia Cargo. Eurotunnel étudie les moyens de répondre aux attentes de la sidérurgie.

- La COFHUAT, Confédération Française de l'Urbanisme et du Territoire, association reconnue d'utilité publique, a mis en place une commission transports dont la FFA assure la présidence.

Une première réunion s'est tenue le 8 décembre 2009.

L'idée est de renforcer ce groupe de travail en confiant sa responsabilité à des politiques tels qu'Hervé Mariton, Gilles Savay ou Louis Le Negre.

- La FFA a participé aux journées parlementaires sur les transports présidées par Hervé Mariton, le 17 décembre 2009. L'intervention de Georges Di Lallo a porté sur « l'applicabilité du Grenelle au fret ferroviaire ».

FFA



Martine Heulot a été nommée Directeur Environnement et Développement Durable de la FFA à compter du 1er janvier 2010. Elle succède ainsi à Michel Quatrevalet. Martine a travaillé dix années au syndicat « Les Fondateurs de France » en qualité de responsable environnement hygiène et sécurité.

SNPPA

Le 1er décembre 2009, Valérie Prudor a été nommée Secrétaire Général du SNPPA (Syndicat National du Profilage des Produits Plats en Acier). Elle succède à Bernadette Fulton.

WSA

Paolo Rocca, président directeur général de TENARIS SA, a été nommé président de WSA (World Steel Association) pour une durée de douze mois.

Paolo Rocca, président directeur général de TENARIS SA, a été nommé président de WSA (World Steel Association) pour une durée de douze mois.

Il remplace Lakshmi Mittal, président directeur général d'ArcelorMittal. Lakshmi Mittal et Hajime Bada, président directeur général de JFE Steel Corporation, ont été élus vice-présidents de l'association. John Surma, président directeur général de US Steel corporation a été élu trésorier.